



Concours de récitation de Montreuil en Touraine

Règlement et bulletin d'inscription

Article 1 : Objet

La municipalité de Montreuil en Touraine organise un concours de récitation sur le thème "La nature et les saisons". Ce concours se tiendra le **vendredi 8 avril 2022 à 19 h dans la salle des fêtes de Montreuil en Touraine**

Article 2 : Participation

Le concours est ouvert aux **enfants nés entre 2014 et 2010**, domiciliés à Montreuil ou à Neuillé le Lierre. La participation est gratuite. Le bulletin d'inscription doit être retourné à la mairie de Montreuil avant le **20 mars 2022**. Le texte choisi sera joint à la demande d'inscription. Un nombre maximal de 20 candidats pourra concourir.

Article 3 : Catégories et prix

Les enfants concourront selon leur âge dans les catégories 8-10 ans ou 10-12 ans.

Pour chaque catégorie, les prix seront les suivants :

- 1^{er} prix : des cadeaux + bon d'achat de 100€
- 2^{ème} prix : des cadeaux + bon d'achat de 60€
- 3^{ème} prix : des cadeaux + bon d'achat de 40€
- 4^{ème} au 10^{ème} prix : des cadeaux

Article 4 : déroulé de la présentation

Les poésies doivent durer 1 minute minimum, 2 maximum. Elles seront précédées d'une très courte présentation de l'auteur et du texte. Les textes ne doivent pas avoir été étudiés à l'école. Les candidats seront auditionnés dans un ordre tiré au sort.

Article 5 : Constitution du jury

Le jury est composé de personnalités (professeurs, élus, écrivains, etc.)

Article 6 : Critères de classement

La notation sera basée sur :

- Le choix du texte (20)
- La fluidité de l'élocution (30)
- Le ton adapté au texte (20)
- Texte lu ou appris par cœur (20)
- La présentation générale de l'enfant (10)

Le total des points sera attribué sur (100 x nbre de jurés).

Les résultats et les prix sont proclamés aussitôt les délibérations du jury.

Article 7 : Droit à l'image

Les parents des participants acceptent que des photos soient réalisées et autorisent leur publication dans la presse.

Article 8 – Force majeure

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce concours si des circonstances extérieures les y contraignent.

Article 9 – Responsabilités

La participation au concours vaut acceptation totale sans réserve du présent règlement.

----- ✂ -----

Je, soussigné,, tuteur légal de

Né(e) le Habitant :

Souhaite inscrire mon enfant au concours de récitation de Montreuil en Touraine. (joindre le texte)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter tous les termes.

Signature du tuteur légal :